

**Rien à négocier : le retrait pur et simple !**

**Jeudi 09 janvier,**

**Toutes et tous en grève et dans la rue !**

**La retraite universelle par points, nous n'en voulons pas,  
ni pour nous, ni pour nos enfants !**

**La retraite, c'est une partie de notre  
salaire, c'est à nous de décider !**

Le Premier Ministre refuse de changer d'orientation. Il maintient son projet de retraite universelle par points auquel il ajoute des mesures paramétriques avec l'âge pivot de 64 ans !

**Nous sommes donc bien face à une mesure  
budgétaire.**

Le Premier Ministre souhaite ouvrir 4 nouvelles concertations (Pénibilité - Fin de carrière - Minimum contributif - Transition).

Rien de tangible n'a été proposé. Pire encore, l'ensemble de ces points n'étant pas financé, le Premier Ministre a d'ores et déjà prévenu qu'il faudrait trouver des moyens pour garder l'équilibre financier, autrement dit, la variable d'ajustement est l'accélération du malus (décote) et donc l'aggravation de l'allongement des trimestres demandés d'ici 2026 ou décalage à 65 ans de l'âge pivot.

C'est tout simplement inacceptable !

**Face à cela, la CGT appelle à amplifier la  
lutte, par des grèves dans tous les secteurs de  
l'économie et par une participation massive à la  
manifestation du 09 janvier 2020.**

**Public - Privé, Jeunes - Retraités :  
c'est tous ensemble qu'on va gagner.**



**Des principes clairs pour répondre aux besoins de tous :**

### **Les propositions de la CGT !**

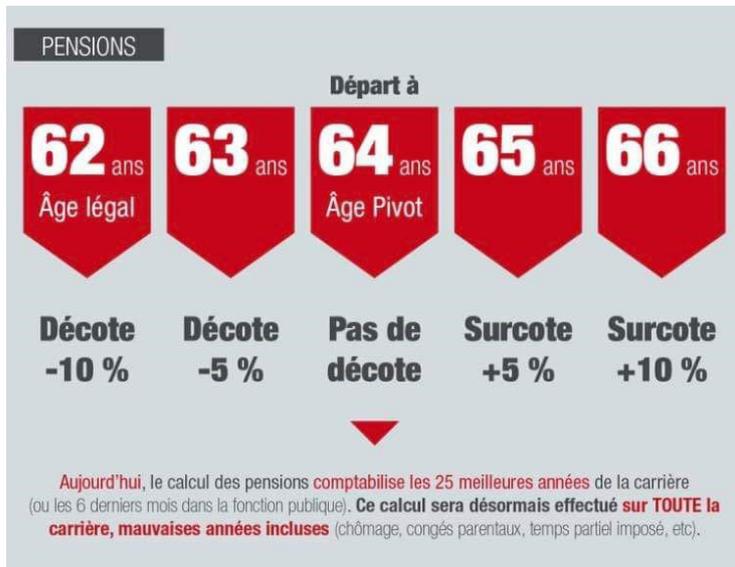
- Garantir la possibilité d'un **départ à 60 ans et à taux plein.**
- Assurer un niveau de pension d'**au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète** avec la suppression des décotes.
- **Indexer les retraites sur le niveau des salaires** et non sur celui des prix.
- **Élever le minimum de pension nette au niveau du SMIC (1 200 €)** pour une carrière complète.
- **Reconnaître la pénibilité** avec une politique de prévention et de réparation visant à l'**amélioration des fins de carrière (temps partiel, Préretraite Progressive ...)**, départs anticipés (**1 trimestre par année d'exposition**).
- **Égalité salariale** entre les femmes et les hommes.
- **Comptabiliser les années d'étude et la précarité.**

**L'UD CGT de Meurthe & Moselle appelle l'ensemble du monde du travail à  
participer massivement à la manifestation**

**Jeudi 09 janvier 2020**

**À Nancy -Rassemblement à 13h30 - Place Carnot.**

## Des réformes comme ça, on n'en veut pas !



## Des durées de carrière ubuesques...

### Ceci n'est pas une simulation :

Pour 2025, le Gouvernement annonce un droit annuel à retraite de 55 centimes pour 10 euros de cotisation (soit un rendement de la cotisation de 5,5 % à l'âge du taux plein).

En fait, toute personne dont la carrière et les revenus auraient progressé dans la moyenne devrait travailler :



### Réforme des retraites : pour qui s'appliquerait-elle ?

Vous êtes...	Âge d'équilibre fixé à 64 ans	Passage au système de retraite par points
Né avant 1975	en 2027	pas concerné
Né entre 1975 et 2004	en 2027	en 2037
Né à partir de 2004	en 2027	dès 2022

Même si vous êtes né avant 1975, votre pension subira une décote si vous partez à la retraite avant 64 ans

nvo

## La richesse, c'est nous qui la produisons, c'est à nous de décider de sa répartition !

Pour justifier leur réforme Macron et Delevoye expliquent que nous n'aurions plus les moyens de financer notre système de retraite.

En réalité, l'objectif du gouvernement est de limiter les dépenses liées au retraites à 14 % du PIB. C'est la fameuse « règle d'or ».



## Il manque de l'argent pour les retraites ? On sait où le trouver !

- Augmenter les salaires.** Plus de salaire, c'est plus de cotisations sociales et donc plus d'argent pour les retraites.
- Appliquer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.** Ce serait 6,5 milliards d'euros de cotisations en plus.
- Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales.** Il y a 20 milliards d'euros à récupérer.
- Taxer les profits financiers.** Alors que les dividendes versées aux actionnaires explosent, cette mesure permettrait de dégager 30 milliards d'euros.
- En augmentant les taux de cotisation** de 0,2 à 0,4 point par an, on assure la pérennité du système. Cela représenterait une augmentation mensuelle de 1,60 € pour les travailleurs et de 2,40 € pour les patrons.



**RETRAITE PAR POINTS  
RETRAITE EN MOINS**

**RÉSISTONS TOUS ENSEMBLE**

**Retraite  
imposons  
d'autres  
choix**

www.cgt.fr

L'UD CGT de Meurthe & Moselle appelle l'ensemble du monde du travail à participer massivement à la manifestation  
Jeudi 09 janvier 2020

À Nancy -Rassemblement à 13h30 - Place Carnot.

Nancy, le 20 décembre 2019